

# SENIORS

*à Nouméa*



**GUIDE  
2023**



Ville de  
**NOUMÉA**



Le Centre communal d'action sociale  
de la ville de Nouméa remercie la Cafat,  
la société Le Nickel (SLN), l'OPT  
et la Mutuelle du Nickel pour  
les aides financières accordées  
à son programme d'activités.

*Directeur de publication :*

Sonia Lagarde, maire de Nouméa

*Rédaction :* Centre communal d'action sociale

*Coordination :* Cellule communication

*Conception :* Ylang Ylang Com

*Photographe :* Niko Vincent

*Photos :* Ville de Nouméa

*Impression :* Artypo

Février 2023 - 3 635 exemplaires

Centre communal d'action sociale (CCAS)

20, rue Gallieni, Centre-ville

Tél. : 27 07 86

Email : [mairie.ccas@ville-noumea.nc](mailto:mairie.ccas@ville-noumea.nc)

# ÉDITO



**A**près une période sanitaire difficile pour nous tous, je voudrais tout d'abord vous dire combien je suis satisfaite d'un retour à la normale de nos activités. C'est dans ce contexte que je vous invite à découvrir l'édition 2023 du guide *Seniors* qui recense toutes les offres de service proposées aux aînés. Il fournit nombre de renseignements et de contacts afin que chacun puisse trouver l'information dont il a besoin pour « bien-vivre son corps et son âge ».

Au-delà de ces informations pratiques, le guide *Seniors* illustre la volonté de l'équipe municipale de s'impliquer pour le « bien- vieillir ».

Ainsi, la ville de Nouméa poursuivra, cette année encore, son engagement auprès des aidants, particulièrement affectés par l'isolement et parfois désemparés face à leurs parents malades ou vieillissants. À cet effet, ils seront accompagnés avec les rendez-vous mensuels organisés avec le Lions Club Nouméa Doyen et des conférences sur les thématiques spécifiques.

Par ailleurs, le dialogue entre les générations étant indispensable à la transmission des savoirs et au lien social, de nombreux ateliers intergénérationnels sont proposés, cette année aussi, par le CCAS.

Je remercie les agents pour la qualité de leur travail. Je salue également les partenaires qui permettent d'offrir à nos seniors un programme d'activités riche et varié et les bénévoles qui complètent nos offres d'activités.

Cette fructueuse collaboration, dans l'intérêt de tous, contribue au « bien-vivre ensemble » à Nouméa.

A handwritten signature in black ink, reading 'Sonia Lagarde'.

Sonia Lagarde  
Maire de Nouméa

## LES AIDES AUX SENIORS 5

- 6 Le CCAS de la ville de Nouméa
- 7 Le soutien aux aidants
- 8 L'Instance de coordination gérontologique  
L'assistante sociale de secteur  
Les associations
- 9 L'aide au logement  
La retraite « CAFAT »
- 10 La retraite complémentaire  
La Caisse locale des retraités de Nouvelle-Calédonie  
Le complément retraite de solidarité (CRS)
- 11 La carte Seniors
- 12 Le minimum vieillesse  
Le Fonds d'action sanitaire, sociale et familiale (FASSF) de la CAFAT

## BIEN VIVRE CHEZ SOI 13

- 14 L'aide à domicile
- 15 Les associations
- 16 Auxiliaire de vie sociale  
L'amélioration de votre logement

## 17 SE LOGER À NOUMÉA

- 18 Les résidences pour personnes âgées  
Les EHPAD
- 19 Les accueillants familiaux  
Accueil de jour Alzheimer
- 20 Changer de domicile

## LE TEMPS LIBRE ET LES LOISIRS 21

- 22 Activités hebdomadaires gratuites du CCAS
- 24 Activités intergénérationnelles gratuites
- 25 Animations gratuites du CCAS
- 26 Sport du service municipal des sports
- 28 Musées et lieux patrimoniaux
- 29 Lecture et spectacles
- 30 Autres

## 31 DÉMARCHES PRATIQUES

- 32 L'aide au transport  
Préparer des obsèques

## NUMÉROS UTILES 33



**LES  
AIDES  
AUX  
SENIORS**

## LE CCAS DE LA VILLE DE NOUMÉA

**Le Centre communal d'action sociale de la ville de Nouméa (CCAS) est à votre écoute et à celle de votre famille. Il vous accompagne pour préserver votre qualité de vie, vous informe avec des réponses personnalisées et vous oriente, si nécessaire, vers des structures spécialisées dans le maintien à domicile ou l'hébergement.**

### Vivre à domicile

- Vous rencontrez des difficultés pour gérer votre quotidien (courses, repas, ménage, etc.) ? Une aide peut vous être apportée pour continuer à vivre à votre domicile, vous assister dans vos démarches administratives et faire intervenir une auxiliaire de vie sociale, le temps qu'un service d'aide à domicile se mette en place.
- En cas de difficultés financières et selon les critères de ressources, des aides sociales peuvent vous être attribuées (pour les factures d'électricité, d'eau, de transport, d'aide ménagère, etc.).
- Lors d'un cyclone ou d'un épisode de forte canicule, une veille sociale est assurée par téléphone pour les personnes isolées et fragiles.
- Si vous souhaitez quitter votre domicile et intégrer un établissement pour personnes âgées, ou le faire aménager suite à une perte d'autonomie, une réponse individualisée peut vous être apportée en lien avec l'Instance de coordination gérontologique de la province Sud.

### PRÉVENIR LES EFFETS DU VIEILLISSEMENT ET MAINTENIR LE LIEN SOCIAL

Vous avez envie de rencontrer d'autres seniors, de partager avec eux des loisirs ou des sorties culturelles, de bien vivre votre corps et votre âge ?

Le CCAS vous propose :

- un programme gratuit d'animations variées (voir page 22 et suivantes) ;
- des actions intergénérationnelles.

## LE SOUTIEN AUX AIDANTS

**Vous assurez la prise en charge quotidienne d'une personne âgée, malade ou dépendante, et vous aussi avez besoin d'un accompagnement.**

Un programme de soutien gratuit vous est proposé :

- **Conférences** (voir page 25).
- **Café des aidants** à la maison de la Famille, les lundis de 13h30 à 16h.
- **Rendez-vous des aidants**, en partenariat avec le Lions Club Nouméa Doyen, les lundis 17 avril, 19 juin, 21 août et 20 novembre dans la salle d'honneur de l'hôtel de ville de 17h30 à 19h30.  
[lions.club.noumea@gmail.com](mailto:lions.club.noumea@gmail.com)

- **Le guide de l'aidant** : un document interactif qui s'adresse aux aidants de personnes âgées et leur permet de s'orienter vers les différentes institutions, les professionnels ou les associations œuvrant dans ce domaine.

[www.noumea.nc/noumea-pratique/ccas/aidants-familiaux](http://www.noumea.nc/noumea-pratique/ccas/aidants-familiaux)



**CCAS ville de Nouméa**  
**Tél. : 27 07 86**

## APPORTER DES AIDES

Vous avez besoin d'une aide au transport ou à la personne ?  
Vous êtes propriétaire de votre logement et vous avez besoin de faire élaguer les arbres de votre jardin ?  
Vous pouvez contacter le CCAS, un travailleur social examinera votre situation et évaluera votre besoin afin que vous puissiez, éventuellement, bénéficier d'une aide facultative selon vos ressources et les conditions d'octroi en vigueur.



## L'INSTANCE DE COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE DE LA PROVINCE SUD

Une équipe de spécialistes (infirmière, assistante sociale, médecin gériatre, psychologue, etc.) vous accompagne dans l'évaluation de votre niveau de dépendance et vous oriente vers la structure la plus adaptée.

En fonction de votre profil, vous pourrez accéder au régime d'aides pour les personnes en situation de perte d'autonomie et bénéficier d'un plan d'accompagnement personnalisé (PAP) qui préservera votre maintien à domicile.

- L'Instance de coordination gérontologique de la province Sud vous aide également à préparer l'en-

trée dans une structure pour personnes âgées. Toutes les aides s'évaluent au cas par cas, en fonction de votre situation.

- De plus, l'équipe de l'Instance de coordination gérontologique de la province Sud propose à tous les aidants de personnes âgées, tout au long de l'année, des ateliers de prévention et d'information ainsi qu'un groupe de parole, afin de leur permettre de concilier leur rôle d'aidant et leur maintien en bonne santé.



**L'Instance de coordination  
gérontologique  
de la province Sud**  
Tél. : 24 66 99

## L'ASSISTANTE SOCIALE DE SECTEUR

Présente dans votre quartier lors des permanences hebdomadaires, elle peut vous aider à accomplir des démarches administratives, vous renseigner sur vos droits, ou

vous soutenir en cas de difficultés diverses.



**DPASS**  
Tél. : 20 45 40

## LES ASSOCIATIONS

Plusieurs structures associatives ou privées œuvrent sur Nouméa dans le domaine de l'accompagnement de

vie, pour le maintien à domicile (voir la liste page 14).



## L'AIDE AU LOGEMENT

### Vous êtes locataire de votre habitation principale ?

Une aide au logement peut vous être attribuée sous certaines conditions. Elle est calculée en fonction du montant du loyer, de la composition de la famille et de vos ressources. Elle s'adresse également aux seniors résidant en maison de retraite agréée. Elle est versée chaque mois à votre propriétaire qui la déduit de votre loyer, et reconduite chaque année sur la base d'une nouvelle demande.



**FSH**

**Tél. : 26 60 00 ou 05 10 15  
(numéro vert)**

**Pour savoir si vous pouvez en bénéficier et à quel montant vous pouvez prétendre, utilisez le simulateur de calcul sur le site [www.aideaulogement.nc](http://www.aideaulogement.nc)**

**Dossier à retirer auprès du Fonds social de l'habitat (FSH), de votre bailleur social si vous êtes locataire du FSH, de la SEM Agglo ou de la SIC.**

**Vous pouvez également le télécharger sur :**

**[www.fsh.nc](http://www.fsh.nc) ou [www.aideaulogement.nc](http://www.aideaulogement.nc)**

## LA RETRAITE « CAFAT »

### Vous envisagez de partir à la retraite prochainement ?

**La Nouvelle-Calédonie a approuvé, le 24 février 2022, une réforme qui modifie les conditions de départ à la retraite.**

		<b>AVANT le 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>APRÈS le 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>AVANT le 1<sup>er</sup> janvier 2026</b>
<b>Âge légal de départ</b>	Âge légal pour obtenir une retraite CAFAT	<b>60 ans</b>	<b>60 ans ½</b> 01/01/2024 : 61 ans 01/01/2025 : 61 ans ½	<b>62 ans</b>
<b>Conditions de départ anticipé</b>	Âge minimum pour une retraite anticipée (avec ou sans abattement)	<b>57 ans</b>	<b>58 ans</b> 01/01/2024 : 58 ans 01/01/2025 : 59 ans	<b>59 ans ½</b>
	Années de cotisation pour avoir droit à une retraite anticipée sans abattement	<b>35 années</b>	<b>35 années ½</b> 01/01/2024 : 36 années 01/01/2025 : 36 années ½	<b>37 années</b>



#### À savoir

- Si vous n'avez pas le nombre d'années de cotisation nécessaire, votre retraite sera alors calculée avec un abattement définitif (réduction de 1.5% par trimestre d'anticipation, en fonction de l'âge que vous aurez à la date de votre départ à la retraite).
- Si vous n'avez pas l'âge légal mais que vous justifiez d'au moins 39 années de cotisations vous pouvez prendre votre retraite sans abattement sous conditions.

## LA RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

Elle s'ajoute à la retraite de base. Selon votre ou vos emplois, vous pouvez avoir cotisé auprès de différentes caisses de retraite complémentaire, dont le groupe Groupe Malakoff Humanis.



**Groupe Malakoff Humanis**  
**Tél. : 27 84 55. Fax : 27 85 45**  
**delegation.nc@malakoffhumanis.com**  
**www.malakoffhumanis.com**



**Si vous avez besoin d'aide pour la constitution de votre dossier de retraite, rapprochez-vous de l'Association au service de nos retraités (ASNR).**

**Une cotisation annuelle est obligatoire pour bénéficier de ses services.**  
**18, route du Port-Despointes, Faubourg-Blanchot**  
**Tél. : 27 56 66**  
**asnr@asnr.nc**  
**www.asnr.nc**

## LA CAISSE LOCALE DES RETRAITÉS DE NOUVELLE-CALÉDONIE

Les agents appartenant à l'une des fonctions publiques de Nouvelle-Calédonie y sont obligatoirement affiliés.



**Caisse locale des retraités de Nouvelle-Calédonie**  
**1, rue de la République, Centre-ville**  
**Tél. : 24 35 90**  
**clr@clr.nc**  
**www.clr.nc**

## LE COMPLÉMENT RETRAITE DE SOLIDARITÉ

Le complément retraite de solidarité (CRS) garantit un revenu minimum aux personnes de 60 ans et plus dont les ressources sont modestes. Si vous avez cotisé à la CAFAT 5 ans

et plus pour votre retraite, vous avez peut-être droit au CRS. Ce complément vous permet d'augmenter vos revenus jusqu'à 92 823 F par mois.

### Pour en bénéficier, il faut :

- être âgé de 60 ans au moins et être titulaire d'une pension de retraite servie par la CAFAT ;
- justifier de 5 années d'activité salariée en Nouvelle-Calédonie et d'affiliation à la CAFAT ;
- justifier d'une durée de résidence de 10 ans continus en Nouvelle-Calédonie. Par ailleurs, vous devrez conserver une résidence stable et régulière en Nouvelle-Calédonie, afin de continuer à percevoir le CRS ;
- que vos ressources annuelles ne dépassent pas un certain montant au titre de l'année 2022 : 1 570 379 F pour une personne seule (soit 130 865F par mois)

et 3 140 758 F pour un ménage (261 730 F par mois), montants susceptibles de changer en 2023.

### ATTENTION

- La contribution calédonienne de solidarité (CCS) de 1,3 % est prélevée des allocations, indemnités et pensions servies par la CAFAT dont le CRS.
- Aucune retraite n'est accordée automatiquement. Vous devez en faire la demande.



**CAFAT retraite et complément retraite de solidarité**  
**Tél. : 25 58 10**  
**retraite@cafat.nc**

## LA CARTE SENIORS

**Le gouvernement a mis en place une carte Seniors gratuite destinée aux personnes de 60 ans et plus résidant en Nouvelle-Calédonie.**

Elle offre des tarifs préférentiels dans les commerces de Nouvelle-Calédonie et des accès gratuits ou réduits à différents équipements publics (musées, parcs, etc.).

Pour l'obtenir, il suffit de remplir un formulaire disponible au groupement d'intérêt public Handicap, Dépendance et Bien Vieillir (GIP HD BV), sur le site web **www.seniors.nc**, au CCAS ou encore auprès du Proxibus au 27 98 50.

Il faut joindre au formulaire :

- une photo d'identité ;
- une copie de votre carte d'identité ;
- une copie d'un justificatif de domicile (facture EEC, CDE, etc.).



**GIP Handicap, Dépendance et Bien Vieillir**  
**Tél. : 41 49 03**  
**83, boulevard Joseph-Wamytan**  
**Immeuble Le Santal**  
**98 835 Dumbéa-sur-Mer**

## LE MINIMUM VIEILLESSE

**Vous n'avez jamais cotisé à la CAFAT, ou moins de 5 ans ?**

Le minimum vieillesse, géré par la province Sud, peut venir en complément de vos revenus jusqu'au plafond brut de 90 788 F par mois pour une personne seule et de 138 851 F pour un ménage, montants auxquels il faut soustraire la contribution calédonienne de solidarité (CCS) de 1,3 %.

### ATTENTION

Le calcul du minimum vieillesse tient compte de vos ressources (retraite, retraite complémentaire, pensions, rentes...) et de la participation de vos enfants au titre de l'obligation alimentaire. Le montant du minimum vieillesse est donc calculé sur un différentiel, à partir de vos revenus actuels incluant l'obligation alimentaire.

**Pour en bénéficier, il faut :**

- avoir atteint l'âge de 60 ans ;
- avoir le centre de ses intérêts matériels et moraux en province Sud ;
- ne pas être placé en établissement, en maison de retraite ou en famille d'accueil ;
- avoir fait valoir ces droits à la retraite ;
- ne pas dépasser les plafonds de ressources d'admission fixés à 90 788 F pour une personne seule et 138 851 F pour un couple.



**Bureau minimum vieillesse**

**Tél. : 20 52 00**

**Accueil uniquement sur rendez-vous.**

**Démarche en ligne sur le site de la province Sud**

**[www.province-sud.nc](http://www.province-sud.nc)**

## LE FONDS D'ACTION SANITAIRE, SOCIALE ET FAMILIALE (FASSF) DE LA CAFAT

Des aides peuvent être accordées aux retraités CAFAT se trouvant en situation sociale précaire.



**Service action sociale et handicap de la CAFAT**

**Tél. : 25 58 07**



**BIEN  
VIVRE  
CHEZ SOI**

## L'AIDE À DOMICILE

**Vous souhaitez être aidé dans les actes de la vie quotidienne (préparation des repas, ménage, tri des papiers, etc.) ?**

Différentes structures associatives ou privées proposent les services d'une auxiliaire de vie sociale à domicile (courses, soins sommaires d'hygiène et de toilette, etc.).

### NOUMÉA

#### ● Âge d'or NC

13, rue du Docteur-Guégan,  
Quartier-Latin  
Tél. : 24 12 42  
E-mail : v.leopold@agedornc.nc

#### ● Auprès de vous

273, rue Jacques-Iekawe  
7<sup>e</sup> Kilomètre  
Tél. : 23 85 49 / 70 70 36  
E-mail : contact@aupredevous.nc

#### ● Cali'Confort

33, rue de Sébastopol  
Centre-ville  
Tél. : 50 55 88  
E-mail : caliconfort@caliconfort.nc

#### ● Dany vie

98, route de l'Anse-Vata, Trianon  
Tél. : 25 96 77 / 76 00 23  
E-mail : direction@danyvie.nc  
danyvie@danyvie.nc

#### ● Domicile services

41, rue du 18-Juin, Magenta  
Tél. : 54 64 64 / 44 64 64  
E-mail : direction@domicileservices.nc

#### ● Inter Assistance

145, route de l'Anse-Vata,  
Medisud, 1<sup>er</sup> étage, Anse-Vata  
Tél. : 94 74 27  
E-mail : contact@interassistance.nc

#### ● La Présence de Manou

10, rue Bataille (angle rue de  
Namur), Vallée-des-Colons  
Tél. : 25 39 35 / 82 82 81  
E-mail : lapresencedemanou@gmail.com

#### ● Viadom

Accompagnateur de vie  
Complexe Mediplate,  
49-51, rue Roger-Gervolino,  
Aérodrome  
Tél. : 79 26 92  
E-mail : direction@viadom.nc  
Facebook : viadomcalédonie

#### ● Vilavi

1 Rue Calmette, Vallée-du-Tir  
Tél. : 95 95 38 / 50 20 30  
E-mail : vilavi988@gmail.com

### HORS NOUMÉA

#### ● Axaide

47, rue des Dauphins, Boulari  
Mont-Dore  
Tél. : 43 08 07  
E-mail : axaidenc@gmail.com

#### ● Azur express

12, rue Palasete-Sako, Normandie  
Tél. : 46 01 01  
E-mail : azurexpress.nc@gmail.com

● **Coco'aides**

2, rue Charles Berthelin,  
Lotissement Bernard, Païta  
Tél. : 52 40 34 / 30 42 52  
E-mail : cocoaidessarl@gmail.com

● **Easy Life**

Lot 21 - ZIZA Païta  
E-mail : secretariat@easylifenc.com  
Tél. : 75 70 00

● **Harmony services**

86, route territoriale, Dumbéa  
Tél. : 27 72 55 / 51 11 10  
E-mail : direction@harmony.nc

● **La Fleur de l'âge**

112, avenue Numa-Joubert, Koutio  
Dumbéa  
Tél. : 41 64 06 / 93 62 27 (Alexandra)  
E-mail : direction@fleurdelage.net

● **Madilife**

Lot 23, Ziza de Païta  
Tél. : 50 01 01  
E-mail : contact@madilife.nc

## LES ASSOCIATIONS

● **Association au service de nos retraités (ASNR)**

18, route du Port-Despointes,  
Faubourg-Blanchot  
Tél. : 27 56 66  
E-mail : asnr@asnr.nc  
Site web : www.asnr.nc

● **Association France Alzheimer NC**

9, rue Lucien-Lozach  
(Les Cerisiers bleus), Trianon  
Tél. : 27 40 05 / 78 19 05

## LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Avec ce service proposé par le CCAS sous condition de ressources, votre repas (menus diététiques, pour diabétiques, etc.) est livré à domicile.



**CCAS**

**Tél. : 27 07 86**

E-mail : francealzheimer-nc@lagoon.nc  
Page Facebook : association FANC  
(France Alzheimer Nouvelle-Calédonie)

● **Ligue nationale contre le cancer Nouvelle-Calédonie**

10 rue Bougainville,  
Faubourg-Blanchot  
Tél. : 27 60 50  
E-mail : ligue-cancer-comite98@nautile.nc

● **Association calédonienne de soutien aux malades du cancer**

8, rue Verlaine, Portes-de-Fer  
Tél. : 75 76 40 / 94 79 89  
E-mail : acsmc@nautile.nc

● **Association des diabétiques de Nouvelle-Calédonie**

193, rue Auguste-Bénébig,  
Haut-Magenta  
Tél. : 76 00 88  
E-mail : assodiabetiquesnc@gmail.com

● **Réseau soins Palliatifs**

Claire Bensa et Marie Lefaix  
IDE coordinatrices du réseau de soins palliatifs  
Tél. 74 52 25 / 54 51 07  
E-mail: rspnc2018@gmail.com

## AUXILIAIRE DE VIE SOCIALE

Dans le cadre d'un plan d'accompagnement personnalisé, vous pourrez, selon vos ressources, bénéficier de la prise en charge partielle de l'auxiliaire de vie. Les aides s'évaluent au cas par cas, en fonction de votre situation.

Vous pouvez utiliser le chèque emploi service pour rémunérer votre auxiliaire de vie.

Renseignements auprès de la CAFAT au 25 58 09 ou sur :

**[www.cafat.nc/web/cotisants/le-cheque-emploi-service](http://www.cafat.nc/web/cotisants/le-cheque-emploi-service)**



**L'Instance de coordination  
gérontologique  
de la province Sud  
Tél. : 24 66 99**

## L'AMÉLIORATION DE VOTRE LOGEMENT

**Vous êtes propriétaire de votre logement et souhaitez y apporter des améliorations pour faciliter votre quotidien ?**

Suite à un ennui de santé, pour pallier une perte de mobilité ou préparer votre retour à domicile après une hospitalisation et rester autonome, vous pouvez vous adresser à la direction du Logement de la province Sud. Elle examinera votre demande, évaluera l'aide financière de la province Sud ou du FSH dont vous pourriez bénéficier sous certaines conditions et se chargera des travaux.



**Direction de l'Emploi et du  
Logement de la province Sud  
30, route de la baie-des-  
Dames - Ducos  
Tél. : 20 36 00  
[logement@province-sud.nc](mailto:logement@province-sud.nc)  
Ou consulter la procédure  
en ligne sur [province-sud.nc](http://province-sud.nc)**

Une personne de plus de 60 ans peut aussi avoir besoin d'un aménagement de son logement si sa dépendance augmente. Renseignements auprès de l'Instance de coordination gérontologique de la province Sud qui peut soumettre, après évaluation, votre demande d'aménagement au Conseil du handicap et de la dépendance (CHD).





**SE  
LOGER  
À NOUMÉA**

## LES RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES

### ● Les Cerisiers Bleus (SIC)

9, rue Lucien-Lozach, Trianon  
Tél. : 28 65 73

### ● Les Orchidées (SIC)

19, rue Redika, Ouémo  
Tél. : 28 38 09

### ● Foyer N'Géa

(pour personnes âgées autonomes relevant de l'aide sociale)  
14, rue de Gascogne, N'Géa  
Tél. : 27 21 78

## LES EHPAD

Accueil long séjour de personnes dépendantes ou en situation de handicap, âgées de plus de 60 ans.

### ● Ma Maison (Les Petites Sœurs des Pauvres)

18, rue du Frère-Marmouitton  
Faubourg-Blanchot  
Tél. : 27 30 14

### ● Résidence médicalisée Tina

27, rue Louis-Lagarde, Tina  
Tél. : 75 43 80  
direction.tina@acbv.asso.nc



**Pour une possible aide au logement, contacter l'Instance de coordination gérontologique de la province Sud**  
Tél. : 24 66 99



## LES ACCUEILLANTS FAMILIAUX

Les responsables de pension de famille, appelés « accueillants familiaux », accueillent à leur domicile des personnes qui ne peuvent pas ou plus vivre seules, en leur offrant un cadre de vie familial.

Cet accueil peut se faire :

- à temps complet ou à temps partiel : jour ou nuit/ semaine ou week-end ;
- de façon temporaire : « accueil de répit » ;
- pour une durée indéterminée.

### ● Ladybird

Mme Saphir HIREP  
73, rue Voltaire, 7<sup>e</sup> km, Nouméa  
Capacité d'accueil : 5  
Tél. : 41 89 79 / 93 87 26  
E-mail : saphirneva@hotmail.com

### ● L'Éden

Mme Mireille BENOIST  
67, rue Patrice-Nielly, Kaméré  
Capacité d'accueil : 5  
Tél. : 77 28 40 / 81 23 87  
E-mail : mireillebenoist7@gmail.com

### ● Au petit bonheur

Mme Karlyne SIMONIN  
48, rue Oules, Logicoop  
Capacité d'accueil : 5  
Tél. : 83 37 38  
E-mail : simonin.karlyne@outlook.fr

### ● Nedjehu

Mme Madeleine SIWA  
3, rue Carlo-Léoni  
Montagne-Coupée  
Capacité d'accueil : 5  
Tél. : 45 43 54 / 52 37 99  
E-mail : s.madeleine@outlook.fr

## ACCUEIL DE JOUR ALZHEIMER

### ● Le Centre d'accueil de jour Édouard-Trubert (La Croix-Rouge Française)

Il accueille en journée les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.



1, rue Henri-Dubuisson  
Aérodrome  
Tél. : 27 82 48  
[cynthia.streiff@croix-rouge.fr](mailto:cynthia.streiff@croix-rouge.fr)

## CHANGER DE DOMICILE

### Vous souhaitez être relogé ?

Si vous estimez votre domicile trop grand pour vous, trop éloigné de votre famille, inadapté au vu de votre dépendance, inscrivez-vous auprès de la direction de l'Emploi et du Logement : votre dossier sera transmis aux bailleurs sociaux pour étude.



**Direction de l'Emploi et du  
Logement de la province Sud  
30, route de la baie-des-  
Dames - Ducos  
Tél. : 20 36 00  
logement@province-sud.nc**





# LE TEMPS LIBRE ET LES LOISIRS

La ville de Nouméa vous propose de nombreuses activités gratuites pour rester en pleine forme, maintenir le lien social et préserver des moments de complicité entre générations. Les activités sont adaptées à votre âge et assurées par des professionnels. Pour y participer, il suffit de vous inscrire auprès du CCAS.

Activités sous réserve de modifications. Les inscriptions aux activités se font sur rendez-vous auprès du CCAS de Nouméa, à compter du 6 février 2023. Tél. : 27 07 86.

## ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES GRATUITES DU CCAS

Proposées par le CCAS de la ville de Nouméa et réservées aux Nouméens (hors vacances scolaires).

### ATTENTION

Fournir un certificat médical de moins de 3 mois indiquant qu'il n'existe pas de contre-indication à la pratique d'activités sportives et apporter une pièce d'identité.

Inscription sur rendez-vous obligatoire auprès du CCAS.

### AQUAGYM 1

Piscine municipale Henri-Daly  
à Rivière-Salée

● **Mardi de 10h30 à 11h30**

**Session 1 :** du 7 mars au 30 mai

**Session 2 :** du 5 septembre  
au 28 novembre

### AQUAGYM 2

Centre aquatique de Nouméa,  
à Magenta

● **Mardi de 15h à 15h45**

**Session 1 :** du 7 mars au 30 mai

**Session 2 :** du 5 septembre  
au 28 novembre

● **Jeudi de 15h à 15h45**

**Session 1 :** du 9 mars au 25 mai

**Session 2 :** du 7 septembre  
au 30 novembre

## GYMNASTIQUE DOUCE

- **Mardi de 9h15 à 10h15**  
Salle socio-sportive de Kaméré  
du 7 mars au 28 novembre
- **Mardi de 8h30 à 9h30**  
Salle Ernest Veyret (dojo)  
à Rivière-Salée,  
du 7 mars au 28 novembre
- **Mercredi de 9h15 à 10h15**  
Espace municipal de Magenta Soleil  
du 8 mars au 29 novembre
- **Jeudi de 9h15 à 10h15**  
Espace municipal de Tuband  
du 9 mars au 30 novembre

## DANSE

Espace municipal de Tuband

### Danse en ligne

- **Lundi de 10h à 11h**  
du 6 mars au 27 novembre

### Danse latino

- **Mardi de 8h à 9h**  
du 7 mars au 28 novembre

## CROCHET (perfectionnement)

Résidence les Orchidées, Ouémo

- **Vendredi de 9h à 10h30**  
Du 10 mars au 30 juin
- **Vendredi de 9h à 10h30**  
Du 1<sup>er</sup> septembre au 1<sup>er</sup> décembre

## POTERIE

Les Cerisiers Bleus

- **Lundi de 14h à 15h30**  
**Session 1 :** du 13 mars au 3 juillet  
**Session 2 :** du 21 août  
au 27 novembre
- **Mercredi de 9h à 10h30**  
**Session 1 :** du 8 mars au 28 juin  
**Session 2 :** du 23 août  
au 29 novembre

## MARCHE NORDIQUE

Promenade Pierre-Vernier

- **Jeudi de 7h30 à 9h**  
Du 20 avril au 5 octobre
- **Vendredi de 7h30 à 9h**  
Du 21 avril au 6 octobre



## ACTIVITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES GRATUITES

Proposées par le CCAS de la ville de Nouméa et réservées aux Nouméens.



**Maison de la Famille du CCAS – Tél. : 46 63 71**

### LUDOTHÈQUE POUR TOUS ET BOUGEOTHÈQUE POUR LES 0-23 MOIS

Espaces de jeux et de jouets mis à disposition sur place.

Entrée libre pour tous, les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés d'un parent ou d'un grand-parent.

### SAMEDIS CONTÉS

Rendez-vous avec l'imaginaire ! La maison de la Famille propose une sélection d'histoires racontées, chantées, chuchotées, animées... à partir de 4 ans. Ces animations favorisent les interactions avec l'adulte, le développement du langage, du vocabulaire et de l'imaginaire.

Entrée libre et gratuite :

- samedi 22 avril de 9h à 11h30
- samedi 19 août de 9h à 11h30

### « SAMEDIS TRANSMISSION DES SAVOIRS »

Ateliers de partage entre générations de 9h à 11h30 :

- 11 mars : « Les jeux de cartes »
- 13 mai : « La couture simple et pratique »
- 9 septembre : « Le tressage »
- 9 décembre : « La fabrication d'accessoires de beauté »

Entrée libre et gratuite.

### SAMEDI DÉCOUVERTES

Journée festive et thématique avec ateliers et animations pour tous.

Entrée libre et gratuite.

**Le dernier samedi de chaque mois, de 9h à 12h et de 13h à 16h :**

- 25 mars** : « Jeux d'hier et jeux d'aujourd'hui »
- 29 avril** : « Troc ou don libre en famille »
- 27 mai** : « Journée internationale des familles »
- 24 juin** : « Bricolage en famille »
- 29 juillet** : « Cuisine en famille »
- 26 août** : « Les arts de rue en famille »
- 30 septembre** : « À la découverte des plantes de chez nous »
- 28 octobre** : « Tournoi interquartiers »
- 25 novembre** : « Recycler et surcycler en famille »

### VENDREDIS CONTÉS

Rendez-vous avec l'imaginaire ! La maison de la Famille vous propose une sélection d'histoires, racontées, chantées, chuchotées, animées, à partir de différents supports. Ces animations favorisent les interactions avec l'adulte, le développement du langage, du vocabulaire et de l'imaginaire.

Entrée libre et gratuite :

- 23 juin de 17h45 à 18h45
- 17 novembre de 17h45 à 18h45



## ATELIERS PETITE ENFANCE

Dédiés aux enfants âgés de 1 à 3 ans accompagnés d'un parent (père, mère, grands-parents, tante, oncle...), ces ateliers permettent de partager un moment privilégié entre enfants et parents, c'est aussi l'occasion pour les enfants de découvrir, d'observer, d'expérimenter sous le regard de leurs parents. Entrée libre et gratuite : le deuxième mercredi du mois de 9h à 11h.

## LES ATELIERS ENFANTS-PARENTS

Dédiés aux enfants âgés de 4 à 8 ans accompagnés d'un parent (père, mère, grands-parents, tante, oncle...), ces ateliers visent à répondre aux besoins de bouger, de découvrir, d'expérimenter et d'apprendre du jeune enfant. Entrée libre et gratuite.

- Pendant les vacances scolaires uniquement, le jeudi de 9h30 à 11h30.

## ANIMATIONS GRATUITES DU CCAS

Proposées par le CCAS de la ville de Nouméa et réservées aux Nouméens.

### CONFÉRENCES

Un cycle de conférences thématiques est proposé dans le cadre du programme de soutien aux aidants.

- **Mardi 23 mai** : « forum obsèques », dans la salle d'honneur de l'hôtel de ville de Nouméa ;
- **Mardi 25 juillet** : « sexualité des seniors », à l'auditorium de la province Sud ;
- **Mardi 26 septembre** : « successions », à l'auditorium de la province Sud.



**Horaires, lieu et thématique de chaque conférence un mois avant sur [www.noumea.nc/conferencesaidants](http://www.noumea.nc/conferencesaidants) ou auprès du CCAS au 27 07 86**

### JOURNÉE BLEUE

Une journée d'animations gratuites le vendredi 6 octobre.



**Inscription en ligne un mois avant sur [www.noumea.nc](http://www.noumea.nc)**

### SORTIES

La ville de Nouméa propose régulièrement et gratuitement :

- des visites guidées et sorties ;
- des sorties découvertes et culturelles.

**Renseignements et inscriptions auprès du CCAS.  
Tél. : 27 07 86**

### THÉ DANSANT

Jeudis 20 avril, 22 juin et 24 août, à partir de 13h30, en salle d'honneur de l'hôtel de ville.



**Inscription en ligne sur [www.noumea.nc/thedansant](http://www.noumea.nc/thedansant), un mois avant l'événement**

## SPORT AVEC LE SERVICE MUNICIPAL DES SPORTS

Proposé par le service municipal des sports et réservé aux Nouméens.

### GYM DOUCE [gratuit]

Séances les mercredis de 9h à 10h, du 19 avril au 25 octobre, à la salle de judo du complexe sportif de Rivière-Salée (1, rue Raphaël-Ménard).



**Inscription auprès du service municipal des sports du 1<sup>er</sup> au 31 mars, contacter le 23 26 50 ou le 92 41 50**

### GYM AQUATIQUE EN MER [gratuit]

Séances encadrées par des éducateurs sportifs du 9 janvier au 31 mars et du 3 novembre au 15 décembre, trois fois par semaine : les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 9h30 à la plage du Château Royal, pour les retraités de plus de 60 ans ou pensionnaires des structures spécialisées et maisons de retraite.

Des navettes gratuites sont mises en place au départ des espaces municipaux de quartier.

#### Documents à fournir :

- fiche d'inscription 2023 remplie ;
- certificat médical d'aptitude à la pratique de l'aquagym d'une validité de moins d'un an ;
- attestation de domicile.



**Animateurs de quartier ou service municipal des sports**  
**Tél. : 23 26 50**  
**Inscriptions du 2 au 31 octobre**





## NATATION

### ● Centre aquatique de Nouméa

14, rue de Prony, Magenta

Tél. : 27 86 34

**Tarif senior** (plus de 60 ans) : 300 F  
l'accès au bassin de 25 m

### ● Piscine Jacques-Mouren, Ouen Toro

144, promenade Roger-Laroque

Tél. : 26 18 43

**Tarif senior** (plus de 60 ans) : 300 F

### ● Piscine Henri-Daly, Rivière-Salée

46, avenue Bonaparte

Tél. : 41 99 45

**Tarif senior** (plus de 60 ans) : 300 F



Renseignements sur les cours

**[noumea.nc/noumea-dynamique/sport](http://noumea.nc/noumea-dynamique/sport)**

Service municipal des sports

Tél. : 23 26 50

**Un parc d'activité physique spécifiquement adapté aux seniors a été installé à côté des Cerisiers Bleus, dans le quartier Trianon.**

**Ouvert aux plus de 60 ans, aux personnes à mobilité réduite et aux associations.**

**9 rue Lucien-Lozach, Trianon.  
Du lundi au dimanche, de 6h à 18h.  
[gratuit]**



**Liste des parcs disponibles :  
[www.noumea.nc/parcsjeux](http://www.noumea.nc/parcsjeux)**

## PARCS DE JEUX

Les 28 parcs de jeux constituent des espaces de vie ainsi que des lieux récréatifs et de détente.

Horaires d'ouverture :

- en hiver (du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre) de 8h à 18h ;
- en été (du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars) de 8h à 19h.

## WORKOUT

La ville de Nouméa a installé des aires de workout sur la promenade Pierre-Vernier et à l'Anse-Vata. Ces équipements de plein air et en libre accès permettent une pratique sportive variée et ludique. Des conseils pratiques et des exercices spécifiques sont proposés sur chaque machine.

## MUSÉES ET LIEUX PATRIMONIAUX

### MUSÉE DE LA VILLE

Le musée de la Ville propose un voyage dans l'histoire de la Nouvelle-Calédonie, avec notamment deux expositions : « La Première Guerre mondiale, chroniques calédoniennes » et « Nouméa des booms 1945-1975 ».

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

**Tarif senior** (plus de 60 ans) : 100 F.  
**Gratuit** pour les détenteurs de la carte des Anciens Combattants.



**Tél. : 26 28 05**

### MUSÉE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Le musée expose plus de 500 objets et documents sur le parcours des volontaires calédoniens et la vie en Nouvelle-Calédonie durant le second conflit mondial.

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

**Tarif senior** (plus de 60 ans) : 100 F.  
**Gratuit** pour les détenteurs de la carte des Anciens Combattants.



**Tél. : 27 48 70**

### MAISON CÉLIÈRES - FOYER DES CALÉDONIENS

Cette demeure historique offre un exemple de l'architecture coloniale. Elle raconte l'histoire d'une famille et celle du Faubourg-Blanchot. L'entrée est libre et gratuite.

Des visites guidées sont organisées par l'Association Témoignage d'un passé, chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois à 9h30 et chaque 3<sup>e</sup> mercredi du mois à 14h.

**Tarif** : 500 F par personne.

Ouvert du mardi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 17h. Le samedi de 8h 30 à 11h30.



**Tél. : 77 83 73 / 23 67 61**

### MAISON HIGGINSON

Lieu d'expositions temporaires dans un bâtiment historique.

Ouvert du mercredi au samedi de 12h à 17h30 lors des expositions.



**Tél. : 23 26 50 / 24 84 17**



## LECTURE ET SPECTACLES

### MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE DE RIVIÈRE-SALÉE

Ouvert le mardi et le vendredi de 13h30 à 17h30, le mercredi de 10h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Consultation sur place et emprunt de documents : magazines, livres, livres audios, livres en gros caractères, CDs et DVDs.



**Tél. : 41 54 02**

### MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE DE LA PRESQU'ÎLE

Ouvert du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h30, le samedi de 9h à 12h30. Salle de lecture ouverte du mardi au vendredi de 13h à 17h30, et le samedi de 9h à 12h30.

Consultation sur place et emprunt de documents : magazines, livres, livres audios, livres en gros caractères, CDs et DVDs.



**Tél. : 25 19 33**

### POUR LES 2 MÉDIATHÈQUES

Une carte d'abonné unique est valable. Elle est délivrée gratuitement sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent. Prêt pour 3 semaines de 12 documents : jusqu'à 5 livres, 5 magazines, 5 CDs et 2 DVDs par personne.

**Programme des animations des médiathèques sur**

[www.mediatheque.noumea.nc](http://www.mediatheque.noumea.nc)

### CENTRE D'ART/THÉÂTRE DE POCHE

Billetterie ouverte de 12h à 16h30 du mercredi au vendredi et, les soirs de spectacle, 1 heure avant le début de la représentation.

Les seniors bénéficient du tarif réduit sur les spectacles payants.

Ils peuvent également acquérir la carte Pass, au tarif réduit de 1 000 F, qui donne accès à des tarifs préférentiels sur les spectacles du centre d'Art.

Plus d'infos sur le programme sur

**[www.noumea.nc](http://www.noumea.nc)**

## AUTRES

### UNIVERSITÉ DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE (UNC)

Les personnes de 60 ans et plus peuvent accéder aux formations dispensées à l'UNC en tant qu'auditeurs libres selon une tarification annuelle spécifique et dégressive.



**CCAS**

Tél. : 27 07 86

### BÉNÉVOLAT

Pour mettre sa disponibilité au service de personnes qui en ont besoin, contacter les associations du territoire ou le CCAS de Nouméa, qui recherchent des bénévoles pour mener leurs activités.  
Tél. : 27 07 86

### SMART'GÉNÉRATION

Apprenez à utiliser votre smartphone avec l'aide d'un étudiant.

Renseignements et inscription auprès du CCAS de Nouméa au 27 07 86.

### ASSOCIATIONS

Vous pouvez également contacter ces deux associations pour connaître leur programme d'activités :

- **ACAPA (Association calédonienne d'aide aux personnes âgées)**

2 bis, rue Montcalm  
Faubourg-Blanchot  
Tél. : 28 18 00  
E-mail : acapanoumea@lagoon.nc

- **Association Les Fils d'Argent**

Promenade Roger-Laroque  
Ouen Toro (face à la piscine,  
près du club de tir à l'arc)  
Tél. : 26 22 37 / 71 98 18  
E-mail : fildargent@mls.nc





# DÉMARCHES PRATIQUES

## L'AIDE AU TRANSPORT

### TANÉO

Pass seniors 60 ans et plus :  
4 500 F par mois.



**CCAS**

**Tél. : 27 07 86**

## LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE (PMR)

Une aide au transport avec un transporteur spécialisé ou la prise en charge d'une carte de bus mensuelle peut être octroyée, sous condition de ressources.

## PRÉPARER DES OBSÈQUES

Lors du décès d'un proche, vous devez accomplir certaines démarches afin d'organiser les obsèques. Pour mieux vous préparer, consultez *Le guide des obsèques* de la ville de Nouméa, disponible à l'hôtel de ville ou téléchargeable sur le site [noumea.nc](http://noumea.nc)



**Centre funéraire municipal**  
**Rue Jacques-lékawé**  
**au cimetière du 5<sup>e</sup> Km**  
**Tél. : 43 22 88**



Un forum dédié aux obsèques sera organisé le mardi 23 mai, dans la salle d'honneur de l'hôtel de ville de Nouméa, par le CCAS.





# NUMÉROS UTILES

## SOCIAL

- **Centre communal d'action sociale de la ville de Nouméa (CCAS)**  
20, rue du Général-Gallieni,  
Centre-ville  
Tél. : 27 07 86  
mairie.ccas@ville-noumea.nc  
**[www.noumea.nc/solidarites/le-centre-communal-daction-sociale](http://www.noumea.nc/solidarites/le-centre-communal-daction-sociale)**
  
- **CAFAT**  
4, rue du Général-Mangin,  
Centre-ville  
Tél. : 25 58 00  
**[www.cafat.nc](http://www.cafat.nc)**  
  
**Centre médico-social de Rivière-Salée**  
6, rue Eugène-Levesque,  
Rivière-Salée (en face du centre commercial)  
**[www.cafat.nc](http://www.cafat.nc)**  
  
**Fonds d'action sanitaire, sociale et familiale (FASSF) de la CAFAT**  
4, rue du Général-Mangin,  
Centre-ville  
Tél. : 25 58 07
  
- **Direction provinciale de l'action sanitaire et sociale (DPASS)**  
5, rue du Général-Gallieni,  
Centre-ville  
Tél. : 20 44 00  
**[www.province-sud.nc](http://www.province-sud.nc)**
  
- **Bureau minimum vieillesse**  
17, rue Georges-Clemenceau,  
Centre-ville  
Tél. : 20 52 00
  
- **Groupe Malakoff Humanis**  
20, rue Anatole-France,  
Centre-ville  
Tél. : 27 84 55  
delegation.nc@malakoffhumanis.com  
**[www.malakoffhumanis.com](http://www.malakoffhumanis.com)**
  
- **SOS écoute**  
Détresse psychologique,  
isolement, perte d'autonomie, etc.  
Tél. : 05 30 30 (numéro vert gratuit et anonyme)

## LOGEMENT

- **Société immobilière de Nouvelle-Calédonie (SIC)**  
15, rue Guynemer,  
98 800 Quartier-Latin  
Tél. : 28 23 16 / 44 40 00  
sic@sic.nc
- **Fonds social de l'habitat (FSH), aide au logement**  
1, rue de la Somme,  
Centre-ville  
Tél. : 26 60 00 ou 05 10 15  
(numéro vert gratuit)  
**[www.aideaulogement.nc](http://www.aideaulogement.nc)**
- **SEM AGGLO**  
15, rue Jacques-Yves-Cousteau,  
Centre urbain de Koutio,  
98835 Dumbéa  
Tél. : 46 88 00  
semagglo@semagglo.nc
- **Direction de l'Emploi et du Logement de la province Sud**  
Tél. : 20 36 00  
logement@province-sud.nc



## SANTÉ

- **Mutuelle du commerce**  
195, rue Roger-Gervolino,  
Magenta-Aérodrome  
Tél. : 41 08 00  
**[www.mutuelleducommerce.nc](http://www.mutuelleducommerce.nc)**
  
- **Mutuelle des fonctionnaires**  
28, rue Olry,  
Vallée-du-Génie  
Tél. : 27 28 21  
**[www.mdf.nc](http://www.mdf.nc)**
  
- **Mutuelle du nickel**  
12, route de l'Anse-Vata,  
Quartier-Latin  
Siège : 2 ter, rue Berthelot,  
Doniambo  
Tél. : 26 60 40  
**[www.mutuellenickel.nc](http://www.mutuellenickel.nc)**
  
- **Médipôle de Koutio**  
110, boulevard Joseph-Wamytan,  
Dumbéa-sur-Mer  
Tél. : 20 80 00
  
- **Centre de soins de suite  
et de réadaptation (CSSR)**  
Tél. : 24 38 00
  
- **Centre hospitalier spécialisé  
Albert-Bousquet (CHS)**  
42, rue du Docteur-  
Eschembrenner,  
Nouvelle  
Tél. : 24 36 36
  
- **L'Instance de coordination  
gérontologique de la province Sud**  
Immeuble Le Santal, 4<sup>e</sup> étage,  
bâtiment B 4001, 83, boulevard  
Joseph-Wamytan, Dumbéa-sur-  
Mer (en face du Médipôle)  
Tél. : 24 66 99  
**[www.pole-gerontologique.nc](http://www.pole-gerontologique.nc)**
  
- **Centre de soins en addictologie  
(CHS)**  
1 bis, rue du Général-Gallieni,  
Centre-ville  
Tél. : 24 01 66  
[secretariat.csa@chs.nc](mailto:secretariat.csa@chs.nc)
  
- **Clinique Kuindo Magnin**  
5, rue du Contre-Amiral-  
Joseph-du-Bouzet,  
Nouvelle  
Tél. : 42 00 00
  
- **Agence sanitaire et sociale  
de la Nouvelle-Calédonie (ASSNC)**  
Promotion de la santé et  
programmes de prévention.  
16, rue du Général-Gallieni,  
Centre-ville  
Tél. : 25 07 60
  
- **Centre d'éducation (ASSNC)**  
Pour une meilleure prise en  
charge du diabète, au quotidien.  
16, rue du Général-Gallieni,  
5<sup>e</sup> étage, Centre-ville  
Tél. : 26 90 61

## PROXIMITÉ

- **Espace municipal de Montravel**  
5, rue du Docteur Georges-Collard  
Tél. : 28 32 54
- **Espace municipal de Tindu**  
43 bis, rue Edmond-Paulin  
Tél. : 28 97 49
- **Espace municipal de Rivière-Salée**  
104, avenue Koenig  
Tél. : 44 57 28
- **Espace municipal de Tuband**  
10, rue Pascal-Sihaze  
Tél. : 28 52 82
- **Espace municipal de Magenta**  
28, rue André-Rolly  
Tél. : 28 97 61
- **Espace municipal de la Vallée-du-Tir**  
Place Constantine,  
44, rue Edouard-Unger  
Tél. : 28 97 51
- **Maison des associations Aérodrome**  
4, rue Cécile-Peronnet,  
Tél. : 44 90 29 / 80 74 35
- **Maison des associations de Saint-Quentin**  
5, rue Gustave-Mouchet  
Tél. : 44 57 29
- **Maison des associations de l'Orphelinat**  
1, rue Gustave-Flaubert,  
Baie-de-l'Orphelinat  
(anciens locaux d'Atinea)  
Tél. : 27 88 93
- **Maison de la Biodiversité**  
Parc urbain de Sainte-Marie  
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 17h, et du samedi au dimanche de 9h à 12h et de 13h à 17h.  
Entrée libre et gratuite.  
Tél. : 45 32 43
- **Maison de la Famille**  
Pôle de services publics (PSP)  
de Rivière-Salée  
7, rue Eugène-Levesque  
Tél. : 46 63 71 / 46 63 82



## CULTURE

- **Médiathèque municipale de Rivière-Salée**  
4, rue Raphaël-Ménard,  
centre commercial  
de Rivière-Salée  
Tél. : 41 54 02
- **Médiathèque de la presqu'île**  
3, rue Marcel-Pétron,  
Kaméré  
Tél. : 25 19 33
- **Musée de la Ville**  
39, rue Jean-Jaurès,  
place des Cocotiers  
Tél. : 26 28 05  
**[www.musees.noumea.nc](http://www.musees.noumea.nc)**
- **Musée de la Seconde Guerre mondiale en Nouvelle-Calédonie**  
14, avenue Paul-Doumer,  
Centre-ville  
Tél. : 27 48 70  
**[www.musees.noumea.nc](http://www.musees.noumea.nc)**



- **Maison Higginson**  
5-7, rue de Sébastopol,  
Centre-ville  
Tél. : 23 26 50 / 24 84 17
- **Maison Célières -  
Foyer des Calédoniens**  
21, route du Port-Despointes,  
Faubourg- Blanchot  
Tél. : 77 83 73 / 23 67 61

## NUMÉROS D'URGENCE

- POLICE SECOURS 17
- POLICE MUNICIPALE 1022
- SAMU 15
- POMPIERS 18





**GUIDE  
2023**

**CCAS**

20, rue Gallieni, Centre-ville

Tél. : 27 07 86

[mairie.ccas@ville-noumea.nc](mailto:mairie.ccas@ville-noumea.nc)



Ville de  
**NOUMÉA**